

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE **MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024**

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : 19

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 8

AYANT DONNÉ POUVOIR : 3

N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 5

Le 18 septembre 2024, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle Jean ARPIN à La Rosière, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Laurence REGNIER, Laurent CHELLE, Gérard VERNAY, Françoise BESNARD, Michelle ANXIONNAZ, Nicolas MORIN, Frédéric BATAILLE, Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Sééz : Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE,

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Véronique PESENTI-GROS

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Guillaume DESRUES donne pouvoir à Laurence REGNIER

Morgan LE LANN donne pouvoir à Laurent CHELLE

Joëlle CAMPERS donne pouvoir à Mathieu LECLERCQ

EXCUSÉS

Sééz : Eric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE, Franck MALESCOUR

Val d'Isère : Gérard MATTIS

Villaroger : Alain EMPRIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Lionel ARPIN est désigné secrétaire de séance

2024-114 CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1^{ÈRE} CLASSE – AGENT D'ACCUEIL ET D'INFORMATION AU SEIN DU SERVICE DES SOLIDARITÉS

Conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique, susvisé les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ;

Il appartient donc au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant la nécessité de créer un emploi permanent d'agent d'accueil et d'information au sein du service des solidarités, au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet afin d'assurer la continuité de l'accueil, de l'information et de l'orientation dans les futurs locaux et de développer les permanences décentralisées de France Services sur le territoire

Il est proposé :

- La création d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe à temps complet afin d'assurer les fonctions d'agent d'accueil et d'information au sein du service des solidarités pour exercer les missions suivantes :
 - Accueil physique et téléphonique : prise de rendez-vous, informations de 1^{er} niveau ;
 - Orientation des usagers ;
 - Gestion administrative avec la secrétaire du service de portage de repas, transport social à la demande, prêt de matériel et du véhicule adapté ;
 - Secrétariat du service : planification, organisation et compte-rendu des réunions de service en l'absence de la secrétaire, classement et archivage des dossiers et des données, soutien au fonctionnement quotidien en l'absence de la secrétaire : gestion des stocks et du matériel, suivi des factures ;
 - Renfort France Services et permanences dans les communes ;
 - Organisation d'actions collectives en lien avec l'équipe en l'absence de la personne référente : animation des séances d'information et d'animation, coordination des partenaires pour la mise en place des animations collectives ;
 - Contribution à la continuité du service public.

Le conseil communautaire, à l'unanimité

- **CREE** à compter du 1^{er} Octobre 2024, un emploi d'agent d'accueil et d'information dans le grade d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet. ;
- **INSCRIT** les crédits correspondants au budget 2024 de la communauté de communes de Haute-Tarentaise.

Envoyé en préfecture le 20/09/2024

Reçu en préfecture le 20/09/2024

Publié le

Berger
Levrault

ID : 073-247300254-20240920-2024_114-DE

Yannick AMET

Président

